



Mise en place d'un groupe de travail
« Prospective des métiers et des qualifications en région Centre »

Animation ORFE (GIP Alfa Centre)

« La prospective n'a pas pour vocation - ni les moyens, ni l'intention - de prédire l'avenir, de dire par avance ce qu'il sera. Elle le peut d'autant moins que l'avenir n'est pas prédéterminé, qu'il échappe donc au domaine de la connaissance... »

Hugues de Jouvenel¹

OBJECTIF

L'objectif du groupe de travail est de **poser des hypothèses quant aux évolutions possibles** en matière d'emploi et de formation, sur la base d'un **diagnostic partagé**, afin de **dégager des orientations et des axes d'action** qui pourraient accélérer, freiner, réorienter voir interrompre les tendances observées.

METHODE

- **Phase d'exploration**

La première phase du groupe de travail sera d'élaborer un diagnostic de la situation. Il devra prendre le temps de considérer l'ensemble des problématiques liées aux interrogations qui émergeront de ce diagnostic. Une compréhension commune des tendances à l'œuvre semble en effet nécessaire à l'émergence d'un langage commun et permet de préciser les questionnements des uns et des autres, pour mieux cadrer les actions à entreprendre à tous niveaux.

1. Réaliser un diagnostic

Nous proposons, en appui dans un premier temps, la publication de l'ORFE (GIP Alfa Centre), *Formation et emploi de la population en région Centre - outil pour un diagnostic régional* - comme base à l'élaboration d'un prédiagnostic, qui pourra être complété, enrichi par des éléments, des études apportés par les membres du groupe. Déjà diffusée dans une version provisoire, les membres du groupe sont maintenant familiarisés avec la méthode. Par

¹ Délégué général de l'association de prospective Futuribles International

ailleurs, les indicateurs utilisés sont actuellement revus, précisés et complétés et permettront un diagnostic fiable et précis.

Ce document :

- Décrit et analyse les évolutions observées en terme d'emploi et de formation ;
- Montre que l'analyse d'indicateurs simples peut être trompeuse. Les taux de chômage, les taux d'emplois et les taux d'activité, comparés à la moyenne nationale tendraient à conclure à une situation plutôt favorable de la région. Toutefois, analysées dans leur contexte, les tendances observées relativisent et remettent même en cause une telle interprétation des résultats.
- Pose un certain nombre de questions quant à l'évolution du contexte économique, des comportements différenciés des individus selon leur sexe, âge, tant au niveau de la formation que de l'emploi ;
- Met en évidence des questionnements relatifs à la diversité des territoires ;
- Aborde également l'évolution démographique et en particulier les besoins de renouvellement de la population active.

Il n'est pas simple de répondre à bon nombre des questions posées par les tendances observées, tant sur l'emploi, la formation que sur la structuration actuelle du territoire. Par exemple, peut-on considérer que les évolutions observées quant aux comportements des hommes et des femmes en matière de formation sont irréversibles ? En d'autres termes, quelles hypothèses peut-on retenir sur la poursuite ou non de l'évolution de ces comportements et quelles en seraient les conséquences ? Quels sont les facteurs qui pourraient les accentuer ou les infléchir ?

Interroger l'avenir est très difficile. La réflexion prospective n'appelle pas de réponses mais la formulation d'hypothèses qui serviront de fondement à une prise décision et qui, associées à des indicateurs choisis, permettront de suivre les évolutions envisagées.

2. Retenir des pistes de travail sur des thèmes émergents

Il appartiendra au groupe de définir les thèmes jugés prioritaires au niveau régional.

3. Construire des hypothèses et en déduire les implications

Il conviendra alors de définir les éléments clés, quantitatifs et qualitatifs, déterminants des évolutions pour envisager des scénarios pertinents. Choisir des variables, des indicateurs permettant d'apprécier au mieux ces éléments, d'observer quelle a été l'évolution passée de ces variables et indicateurs ? Quelle peut être leur évolution tendancielle ? Quelle sont les inflexions et ruptures éventuelles qui pourraient venir contrecarrer cette évolution tendancielle ?

- **Phase de construction de scénarios**

Sur la base de ces hypothèses, le groupe engagera des auditions d'experts afin de les conforter ou de les invalider. Cette phase devrait permettre de construire des scénarios.

Le travail consistera alors à :

1. Recenser des études régionales et confronter les points de vue des experts (INSEE, Rectorat, DRTEFP...).

Il s'agit de permettre la capitalisation des travaux et des expériences de chacun tant dans le domaine des méthodologies que des orientations prises.

2. Inviter des experts nationaux pour débattre (Commissariat général au Plan, BIPE, DARES, CEREQ, CES).

Plus qu'une simple présentation des travaux réalisés, il s'agit ici de s'assurer de l'appropriation de travaux conduits à l'échelle nationale ou dans d'autres régions. Un travail particulier sera suggéré aux experts pour qu'ils orientent leur présentation sur les questions que le groupe se pose. Un débat sera organisé pour confronter les points de vue.

- **Phase d'orientation stratégique**

Ce troisième temps correspond à la synthèse des réflexions du groupe, amorcées durant les phases précédentes. Cette synthèse permettra de définir de grandes orientations, transférables et adaptables à différents contextes et structures.

1. Avancer des propositions

2. Mettre en place des outils de suivi du diagnostic

Cette fonction de veille est à la base de toute démarche prospective. Elle implique une analyse et une évaluation permanente à la fois des tendances lourdes et des « idées et faits porteurs d'avenirs » (Pierre Massé²). L'éventail des scénarios possibles ne doit pas être identifié une fois pour toutes mais de manière permanente car celui-ci se déforme continuellement. L'ORFE se propose d'outiller cette phase, d'aider à la construction d'indicateurs de suivi, suivi qui pourrait être pris en charge par le groupe lui-même ou un sous-groupe délégué.

² Commissaire général au Plan de 1959 à 1966